

DÉCLARATION

Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur **L'Abordabilité de l'Énergie**

ATTENDU QUE de **l'électricité abordable** est essentielle à notre qualité de vie, à notre santé et à notre sécurité, et qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la société moderne



NOUS PENSONS que les principes et objectifs suivants doivent sous-tendre les décisions prises par le gouvernement concernant les systèmes électriques régionaux de la province et l'exploitation des services publics des provinces de l'Atlantique :

- **Accessibilité et abordabilité** : En tant que service essentiel, l'électricité devrait être exemptée de taxes, à l'instar des denrées de base, et être universellement accessible et abordable pour tous, surtout pour les groupes vulnérables, y compris les ménages à revenu faible à moyen, les aînés et les personnes ayant des besoins spéciaux.
- **Transparence et reddition de comptes** : Il faut promouvoir la transparence et l'honnêteté dans le cadre de l'exploitation des services publics en mandatant la divulgation des coûts en temps réel et des données sur les ressources. Les services publics doivent gérer les coûts efficacement avant de proposer une augmentation de tarif et faire preuve de responsabilité en rendant régulièrement compte des principaux indicateurs de leur rendement.
- **Changements progressifs à la politique** : Il faut s'engager à réaliser des changements progressifs aux politiques en tenant compte des effets sociaux que les politiques ont sur les Canadiens de l'Atlantique et en évitant la stagnation de l'élaboration des politiques.
- **Extrants équitables** : Il faut assurer un traitement équitable et équilibré pour tous les contribuables, en veillant à ce que les industries paient leur juste part. Il faut accorder la priorité à la réduction des tarifs nationaux au lieu d'exporter de l'énergie pour faire des profits, et veiller à ce que les revenus tirés des tarifs facturés soutiennent des technologies qui améliorent l'efficacité énergétique.
- **Participation communautaire** : Il faut solliciter directement et fréquemment les contribuables pour évaluer les retombées en temps réel des décisions, à l'aide de données à jour sur lesquelles fonder les processus de prise de décisions, notamment en consultant les communautés locales et autochtones lors du développement de projets énergétiques.
- **Connaissances en matière d'énergie** : Il faut augmenter les connaissances en matière d'énergie des résidents des provinces de l'Atlantique en mettant l'accent sur l'éducation concernant la gestion de l'énergie et les moyens de réduire les coûts.



NOUS PENSONS que les stratégies fédérales et provinciales pour l'électricité doivent être fondées sur les politiques suivantes :

- **Des fonds et de l'aide pour la transition énergétique** : Il faut explorer des options de financement novatrices comme des titres liés à l'électricité pour financer la transition vers un système énergétique durable et faire en sorte que le fardeau financier de la transition vers la carboneutralité n'incombe pas de façon disproportionnée aux Canadiens.
- **Planification à long terme et efficacité énergétique** : Il faut veiller à ce que les services publics planifient à long terme en accordant la priorité à la réduction des tarifs nationaux et à l'utilisation des revenus tirés des ventes pour faire progresser les technologies qui améliorent l'efficacité énergétique afin de permettre aux contribuables de faire des économies.
- **Renforcement institutionnel** : Il faut renforcer des institutions comme la Commission de l'énergie et des services publics afin d'intensifier la responsabilité et la transparence.
- **Incitatifs à la réforme et à l'efficacité** : Il faut prévoir des incitatifs à la réforme, comme le mesurage net et les politiques fiscales pour encourager l'efficacité énergétique du stade de la génération à celui de la consommation.
- **Aide à la transition des travailleurs** : Il faut offrir l'aide et la formation nécessaires aux travailleurs qui font la transition vers des rôles dans le système électrique propre.
- **Initiatives de travail à domicile** : Il faut favoriser les politiques de travail à domicile et ré-introduire des programmes similaires aux remises pratiquées durant la COVID pour faciliter le télétravail sans sanctions financières pour les employés.
- **Options énergétiques durables et décentralisées** : Il faut favoriser l'inclusion de projets énergétiques autochtones communautaires et coopératifs. Il faut promouvoir la génération d'énergies durables faibles en carbone et incorporer un mélange de sources d'énergie distribuées et de micro-réseaux.
- **Intégration des systèmes** : Il faut créer un système électrique intégré qui améliore la fiabilité régionale, nationale et internationale en favorisant des sources d'énergie renouvelables et non polluantes. Il faut accroître la coopération gouvernementale pour améliorer les énergies renouvelables et l'infrastructure de transmission.
- **Examen politique annuel** : Il faut examiner et réviser régulièrement les politiques et les programmes énergétiques en fonction des besoins économiques des citoyens et veiller à ce que les industries apportent une contribution équitable grâce à un système à deux vitesses qui tienne compte de l'envergure de l'exploitation.



NOUS PENSONS qu'il faut appliquer les programmes suivants au Canada atlantique :

- **Prêts et subventions sans intérêt** : Il faut établir un programme qui offre des prêts et/ou des subventions sans intérêt afin d'améliorer l'efficacité énergétique domiciliaire pour aider les propriétaires de maisons à gérer les coûts initiaux.
- **Audits énergétiques gratuits et mandatés** : Il faut exiger et offrir des audits énergétiques résidentiels financés par le gouvernement pour promouvoir des améliorations éconergétiques continues; il faut offrir aux propriétaires des audits gratuits pour établir des possibilités de mises à niveau énergétiques et des recommandations personnalisées.
- **Programmes éconergétiques** : Il faut élargir les critères d'admissibilité aux programmes éconergétiques et augmenter les fonds octroyés pour ces programmes de sorte à améliorer les immeubles locatifs et résidentiels.
- **Étendre les programmes éconergétiques** : Étendre les programmes pour VE : Il faut étendre et bonifier les remises sur les véhicules électriques et hybrides et les bornes de recharge, y compris les micro-véhicules électriques comme les vélos et les motos électriques.
- **Créer des incitatifs à l'efficacité pour les locateurs** : Il faut augmenter l'aide octroyée aux locateurs pour réaliser des mises à niveaux éconergétiques sans hausser les loyers et bonifier les droits des locataires de demander de tels mises à niveaux. Il faut appliquer des normes d'efficacité énergétique obligatoires dans les immeubles locatifs et offrir des incitatifs fiscaux ou des remises pour les produits éconergétiques et les investissements dans les énergies renouvelables.
- **Programmes de vente en gros de panneaux solaires** : Il faut mettre en œuvre et possiblement étendre les programmes de vente en gros de panneaux solaires pour permettre non seulement à des communautés, mais aussi à des provinces entières d'acheter des panneaux solaires collectivement, de la même façon que les provinces fournissent des autobus scolaires électriques.
- **Expansion du transport public et du covoiturage** : Il faut investir dans l'infrastructure et les services de transport public et les étendre, comme les itinéraires d'autobus, les services de navette, les installations de parcobus et les autobus électriques, pour réduire la dépendance aux véhicules personnels et améliorer l'efficacité énergétique en matière de transport. De plus, il faut ajouter des incitatifs pour les programmes de covoiturage et promouvoir ces programmes dans le but d'augmenter l'accessibilité des régions rurales qui ont des options de transport public limitées, notamment en étendant les programmes de covoiturage en VE.

- **Programme de rachat concurrentiel** : Il faut établir un programme de rachat concurrentiel pour que les ménages puissent revendre leur énergie excédentaire au réseau.
- **Initiatives d'aide communautaires** : Il faut faciliter la formation de groupes d'aide communautaires axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en offrant des ressources, de l'information et des possibilités de réseautage.
- **Programmes sur les appareils durables** : Il faut élaborer des initiatives pour remplacer les appareils inefficaces et encourager le don ou la vente des appareils usagés de sorte à favoriser la réutilisation et la durabilité des appareils ménagers.
- **Programmes d'aide énergétique pour les populations vulnérables** : Il faut développer des programmes d'aide énergétique ciblés pour les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants, les propriétaires de maisons unifamiliales, les aînés et les personnes handicapées, plus particulièrement dans les régions sans climatisation.
- **Older Home Retrofitting**: Rénovation des maisons vétustes : Il faut introduire un programme de rénovation pour les maisons vétustes pour y incorporer des caractéristiques éconergétiques de sorte à aider en premier les personnes les plus vulnérables tout d'abord en fonction de leur état de santé, et ensuite selon leurs besoins financiers.

*For the signatures of Assembly participants,
please refer to the **English version**.*